

Sara Picazo <cybersara@gmail.com>

Comptes-rendus d'hospitalisation

Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
À : Aknine Delhia <aknine.delhia@orange.fr> 27 décembre 2024 à 18:05

Bonjour maître Aknine,

Merci d'avoir répondu malgré la fermeture de votre cabinet et merci de m'avoir envoyé les devis.

Je vous parlais de porter plainte ordinale auprès de l'ordre des médecins, mon objectif n'est pas juste pour les notes de 1996 à 2001 qu'il ne m'a pas transmises. Mais je porterai plutôt plainte pour d'autres raisons encore plus graves :

1) Il dit à Maison Blanche Lasalle en 2016 que je suis délirante ***à bas bruit permanent sous forme paranoïaque.*** *Et d'avoir dit cela m' a mis devant le juge des libertés et de la détention en grande difficulté* car même les pompiers eux même ont menti (je suis suicidaire et j'ai balancé par le balcon des objets.) A cause certainement de tout cela j'ai clairement été enfermée totalement et si la psychiatre madame Boutaleb ne m'avait pas changé de médicament de l'albilify par l'almisupride qui m'a rétabli et compris en parlant à mon mari que je n'ai pas mis en danger des gens en envoyant par la fenêtre des objets mais les ai mis dans la poubelle et ne peut être suicidaire car il y avait une aumonerie (les catholiques ne peuvent se suicider. c'est péché pour eux et ne l'ai jamais été). Par conséquent, monsieur Harlé a aggravé ma situation d'enfermement en disant cela à l'hôpital.

2) Est ce normal que monsieur Harlé dit que c'est du délire mon viol avec Faris de 2008, ce que je lui dis sur ma famille de vraie qu'il doute? Comment peut-il douter de ma vie racontée? (Je le lis dans ses écrits)

3) Comment après plus de 20 ans et en disant au corps médical que je suis " vécu sensitive " ne peut il comprendre que je suis personnalité sensitive et donc ne pas voir mon handicap ? Est ce lui le psychiatre ou moi qui ait trouvé toute seule les choses avec trois semaines auprès d'un psychiatre de Qare avec son compte rendu où le mot sensitive m'a interpellée ?

4) Pour les notes qu'il ne veut pas me donner si un jour elles sortent après ma mort, comment si ma famille l'apprend si un jour on raconte mon histoire d'artiste avec cela, je ne les aurai jamais lu et je n'aurai jamais pu me défendre de ses écrits ?

5) Même si je n'ai pas gain de cause pour ses notes personnelles aujourd'hui et que l'ordre des médecins font un non lieu, j'aimerai qu'après ma mort on sache que je me suis défendue.

6) A cause de lui, je n'ai pas eu l'AAH depuis ma première hospitalisation. J'ai galéré dans plusieurs postes non adaptés à mon handicap. Cela a aggravé mon état général cette absence de connaissance sur mon handicap. Et, d'ailleurs, Il a commencé à me le proposer lors du confinement pendant le COVID de faire la demande d''aah auprès MDPH pas pour des problèmes d'handicap mais parce que je suis incapable de garder un travail. S'il m'a vu en difficulté dans le travail pourquoi alors ce monsieur ne s'est il pas posé la question si je n'avais pas plutôt un problème d'handicap ? Pourquoi ne l'a t il pas vu ?
Moi qui est cette aide de l'état plus la gratuité des transports et toute la connaissance des problématiques (hypersensibilité auditive) en connaissance de mon handicap, je me sens aujourd'hui beaucoup mieux psychologiquement et maintenant je m'adapte à des situations complexes dans ma vie. Alors qu'avec monsieur Harlé j'étais en grande difficulté psychologique et ne comprenait pas pourquoi.

7) Pourquoi quand je lui ai dit avoir des hallucinations dès le début en 2005 avec des anxiolytiques comme le xanax n'a t il pas encore une fois écouté et crue mes dires et qu'il ne sait pas gêné devant mon ex conjoint Ludovic Lièvre qui me tapait me dire que c'est moi qui est un problème que je dois consommer des médicaments et que justement quand je lui demande de l'aide en couple le 28 janvier 2005 il m'en prescrit devant Ludovic Lièvre et se permet devant cet ex conjoint me dire que c'est moi qui est un problème et doit prendre des médicaments?

8) Il n'a pas non plus à divulguer que je *"vois un médecin très religieux"*. Je lui ai raconté cela lors de nos nombreuses séances. C'est confidentiel et cela n'a pas un intérêt médical. Si ces notes personnelles sont confidentielles pour lui entre 1996 à 2001, ma religion et voir un psychologue croyant ne regarde pas l'hôpital Maison Blanche Lasalle.

Voilà ce que je souhaite dénoncer à l'ordre des médecins. Ce n'est pas juste le fait qu'il me donne pas les notes entre 1996 à 2001 bien que je pense on comprendrait encore mieux si on les avait tous la profondeur de mon histoire et de sa pensée sur moi.

Merci encore

Je vous souhaite une bonne journée et de bonnes fêtes
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

[Texte des messages précédents masqué]